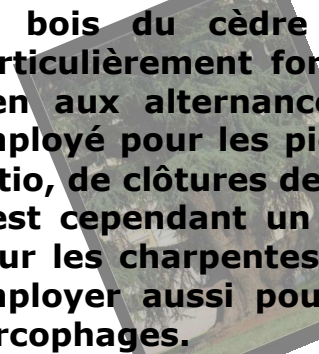
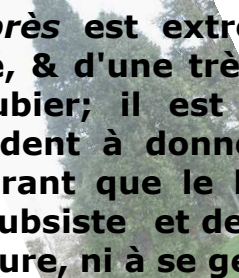


LE CEDRE classe 4



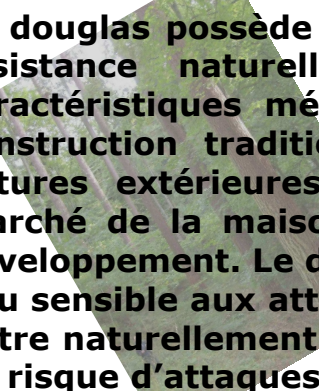
Le bois du cèdre est généralement jaune et a une odeur particulièrement forte et insecticide. Il résiste remarquablement bien aux alternances de sécheresse et d'humidité. Il est très employé pour les pièces de fondation, de bardeaux de toiture, de patio, de clôtures de boiseries extérieures et de meubles de jardin. C'est cependant un bois assez cassant, ce qui limite son emploi pour les charpentes. Ses propriétés d'imputrescibilité le faisaient employer aussi pour la construction navale et la fabrication de sarcophages.

LE CYPRES classe 4



Le *Cyprès* est extrêmement dur, assez compact, d'une grande solidité, & d'une très longue durée. Il est d'une couleur jaunâtre, sans aubier; il est plutôt léger que pesant. Tous les anciens s'accordent à donner au bois du *cyprès* la qualité d'être aussi odoriférant que le bois de cèdre, de conserver cette odeur tant qu'il subsiste et de n'être sujet ni à la vermoulure, ni à la pourriture, ni à se gercer.

LE DOUGLAS Classe 3



Le douglas possède des qualités attractives testées et certifiées : résistance naturelle, durabilité, faible déformation, bonnes caractéristiques mécaniques... il trouve des débouchés dans la construction traditionnelle (structures de bâtiment, charpente, vêtements extérieurs) marché qui représente 4% des parts de marché de la maison individuelle en France et qui est en plein développement. Le douglas est un bois à aubier et duramen qui est peu sensible aux attaques d'insectes et champignons. Il répond en outre naturellement et sans traitement aux exigences de la classe de risque d'attaques biologiques 3 de la norme française.